



# Réseau Paysage Midi-Pyrénées

*Les dossiers du réseau*

N° 5

*Utiliser et questionner la connaissance  
des paysages par l'épreuve du terrain*



Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Midi-Pyrénées  
Union Régionale Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement Midi-Pyrénées

[www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr](http://www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr)  
[www.caue-mp.fr](http://www.caue-mp.fr)

## Introduction

La connaissance des paysages et sa mobilisation opérationnelle dans les territoires interpelle, depuis de nombreuses années, la portée et l'utilisation des atlas de paysages réalisés aux échelles régionales et départementales (MEDDE, ). Alors qu'ils sont élaborés, réalisés pour comprendre les déterminants et les dynamiques des paysages sont-ils pour autant opératoires pour l'action ? Cette connaissance produite et partagée souvent par seulement quelques acteurs n'est pas toujours bien connue et mobilisée dans les projets de territoire. Aussi, pose-t-elle la question de l'utilisation de ces supports de connaissance ; certes au regard des informations qu'ils contiennent mais surtout sur la façon dont ils traduisent un savoir et se font l'écho de points de vue pas toujours convergents. A partir d'un terrain d'expérimentation, qui concerne trois entités paysagères : Volvestre et coteaux de Garonne, Couserans, Plantaurel et Petites Pyrénées, nous avons mis à l'épreuve les connaissances portées par les atlas et autres études paysagères (cf. Compte rendu de la journée en Volvestre, Novembre 2013).

On ne peut conserver que ce que l'on connaît et la connaissance d'un lieu, d'un territoire a toujours une dimension spatiale : avant même d'estimer la valeur patrimoniale d'un objet, il faut le localiser, l'insérer dans son environnement, c'est-à-dire un paysage. Toute opération de conservation patrimoniale demande donc une cartographie des paysages. (Lagasque J-J, Une carte des paysages comme outil de gestion, Midi-Pyrénées Patrimoine)



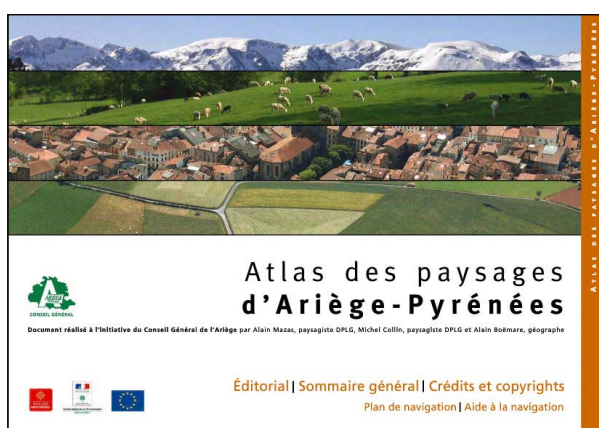
# 1- Faire un point sur les connaissances disponibles et mobilisables

De l'inventaire régional aux atlas départementaux, un travail continu, toujours en évolution a permis de constituer une connaissance des paysages régionaux, d'en comprendre les enjeux et leurs déclinaisons à différentes échelles spatiales : entité, unité, sous-unités. L'essentiel de ces données est disponible sur le site de l'URCAUE et de la DREAL Midi-Pyrénées. (cf. dossier n°4 du Réseau paysage). C'est à partir de ces différents documents, en y associant d'autres sources, que nous avons constitué le dossier documentaire.

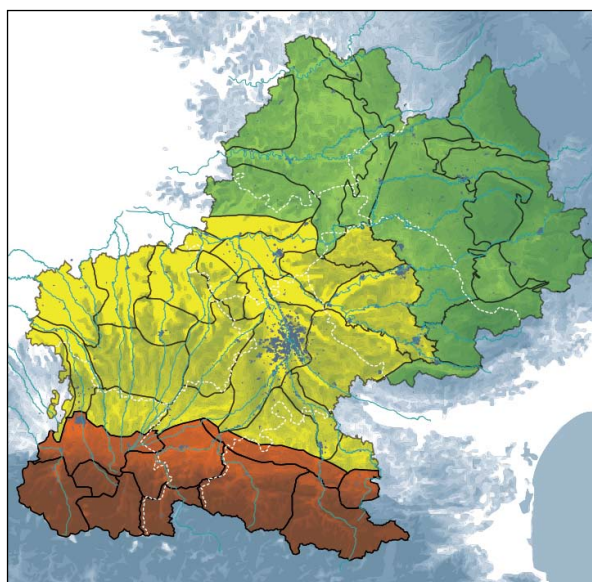
Certes **le paysage n'est pas figé**, des fondements peuvent exister mais l'adaptation selon les projets de territoire, conduit bien souvent à une mise à jour, à une interrogation permanente sur les dynamiques et leurs extensions spatiales notamment au regard des échelles de projet de territoire. Les transformations des territoires appellent un travail permanent de reformulation nécessaire de la connaissance des paysages. D'ailleurs, dans le cas qui nous intéresse, malgré l'existence de cette connaissance (inventaire régional, atlas départemental), chaque territoire (Parc Naturel Régional de l'Ariège et Pays Sud Toulousain) a eu besoin de redéfinir, de revisiter son propre découpage paysager.

Ceci a pour conséquence de brouiller, de complexifier cette connaissance au regard des découpages parfois différents et des terminologies employées.

Quelles utilisations de ces atlas, qu'est ce que l'on en tire comme information ? La plupart des participants disent y avoir recours régulièrement dans leur mission et y trouvent une large satisfaction. Cependant, selon l'échelle de réflexion considérée, le degré de finesse exigée – notamment pour les PLU - ils ne s'avèrent pas toujours bien adaptés même lorsqu'ils sont réalisés à l'échelle départementale. Les appellations ou dénominations des entités et des unités font aussi l'objet d'un débat car elles ne facilitent pas toujours le travail de réappropriation locale. Le vocabulaire pour nommer les paysages, est un levier, un média qui permet d'identifier collectivement, ce que l'on nomme ou qualifie parfois individuellement, afin de s'y reconnaître, et de partager pleinement l'ancrage culturel.



Atlas des paysages d'Ariège - Pyrénées



Les 50 entités paysagères de Midi-Pyrénées

Au point de départ, il y a une intuition, celle que certains termes vernaculaires désignent des espaces précis, dotés de caractéristiques physiques bien définies, et utilisées par l'homme de façon spécifique. Ce vocabulaire ne fait que traduire ce qui est, pour le géographe, un paysage au sens « concret », visible du mot (une carte des paysages comme outil de gestion de Lagasque J-J).

**Nommer les paysages**, c'est aussi interroger sur les limites, et sur la façon dont elles renvoient au projet de territoire et à la place qu'y occupe les paysages. Dès lors, la question des limites des paysages permet d'aborder ce qui fait sens à l'interface de plusieurs paysages et de plusieurs territoires. Car sur les franges, parfois franches, parfois plus progressives, se jouent ce qui inclut ou qui exclut. S'il s'agit tout autant d'envisager

le contenu que le contenant pour apporter un regard concret et critique sur la connaissance des paysages d'aujourd'hui, qu'est ce qui fonde la spécificité d'un territoire et son appartenance à un paysage plutôt qu'à un autre et vice-versa? Comment la connaissance précise et dynamique d'un paysage aide à inscrire de futurs aménagements et orientations en matière de planification dans des enjeux de développement durable ?

Les atlas de paysage selon le MEDDE (en ligne).

Les Atlas de paysages sont des documents de connaissance partagée qui permettent de traduire sur le territoire le terme de paysage défini par la Convention européenne du paysage : « partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations ». C'est pourquoi ils sont un indispensable préalable à la définition des politiques du paysage.

Les Atlas de paysages recomposent les informations relatives aux formes du territoire en identifiant les composantes du paysage (unités et structures paysagères des Atlas), les perceptions et représentations sociales (indicateurs sociaux d'évolution du paysage) ainsi que les dynamiques pour constituer un « état des lieux » des paysages appropriable par tous les acteurs du paysage. Pour tenir compte des évolutions permanentes des paysages, les Atlas sont actualisés régulièrement, tous les 10 ans environ.

## 2- Une mise à l'épreuve de terrain : confronter et ajuster

Partir sur un terrain, à sa découverte avec un objectif précis et en groupe c'est s'inscrire, individuellement et collectivement dans un double jeu en miroir. Celui qui va de la connaissance apportée par le dossier documentaire (certes toujours un peu fragmentaire et lacunaire) à ce que je vois, comprends et interprète des

paysages. Puis celui, qui se reflète à travers le dialogue et l'échange qui met en tension positive la personne et les autres pour lequel il s'agit pour partager, d'explicitier et de convaincre. Dès lors, dans ce kaléidoscope, on compose avec les différences, on précise le commun à partir des différents points de vues et de regards.



Journée thématique d'échanges du 14 novembre 2013 : exercice de terrain

Alors, comment lorsque l'on a recourt au paysage, ici et maintenant, dans tel contexte territorial, qu'il s'agisse, d'un pays, d'une communauté de communes, d'une commune, d'un PNR ... réaliser ce travail de mise à plat et d'interrogation des connaissances pour lequel le travail de terrain s'avère une étape indispensable ? D'une part, grâce à la confrontation directe avec des éléments de caractérisation et de qualification, tous plus ou moins variables, lisibles selon les niveaux territoriaux de réalisation - régional,

départemental et local, d'autre part, en exprimant et en partageant la relation sensible que chacun éprouve et découvre au contact des paysages. Toute **une réflexion et un travail de transmission** qui doit autant se refléter dans les documents produits en amont (atlas, études et autres), que se reconnaître dans l'expérience quotidienne des paysages vécus et favoriser progressivement le travail de tamis, de sélection pour intégrer cette connaissance précise et contextualisée dans les projets de territoire.

### 3- Les atlas, un support de connaissance pour nourrir le terrain et le projet ?

Si globalement, les atlas, fiches et découpages produits sont d'une utilité certaine, ceci n'empêche pas toutefois de remarquer que les apports ne sont pas toujours évidents, ni accessibles. Plusieurs interrogations restent en suspens : à partir de quoi ont été définis les paysages (**clés de lecture et d'interprétation**) qui ont déterminé des limites qui ne sont pas toujours aussi pertinentes et lisibles sur le terrain ; quelles sont les connaissances qui ont été utilisées ?

Par exemple, dans le cadre d'un PLUI qui se situerait à l'intersection de plusieurs entités paysagères (niveau régional) il est nécessaire de connaître les codes de lecture et la méthode qui ont conduit à ces découpages : faits de nature, influence culturelle, processus et dynamiques spatiales et territoriales, et leurs niveaux d'interactions ?

Dès lors, l'approche à partir du terrain, et dans la

mesure du possible rassemblant différentes personnes (dimension interculturelle) s'avère indispensable et incontournable pour l'utilisation de l'atlas en tant qu'outil d'aide à sa propre lecture des paysages. Cependant, ce temps de terrain s'il permet de caractériser et qualifier les paysages dans un tel contexte territorial, s'avère, à l'échelle de l'individu, consommateur d'heures parfois considérées comme lourd à gérer dans sa charge de travail. D'autant plus que dans une perspective collaborative, le partage en amont par le groupe ou l'équipe des connaissances produites, puis la visite de terrain, même s'il elles permettent d'engager des discussions riches et productives liées à l'implication rendue nécessaire par l'expérience concrète, augmentent le temps consacré au paysage, qui contribue aussi à lui donner de la valeur.

### 4- De l'implication à l'utilisation pour les projets de territoire : vers quels enjeux paysagers ?

#### Le paysage au service du territoire ?

Au croisement de différentes influences, les paysages présentés dans les atlas nuancés du terrain d'expérimentation, présentent des enjeux d'aménagement et de développement durable au regard d'une pression périurbaine récente et du devenir de l'activité agricole et forestière...

Au terme d'une journée de terrain, les propositions issues des réflexions de chaque groupe de

personnes confrontées à un même terrain semblent marquées par une vision, un positionnement normatif. Celui-ci s'explique par la brièveté de l'expérience et par le fait qu'il traduit l'influence d'un discours pré-cadré qui vaudrait quelque soit les paysages considérés et qui peine à rencontrer une réalité paysagère et à exprimer ses particularités et spécificités.

## Deux idées permettant de prolonger les exposés :

- **Des paysages confidentiels** : son caractère intime, secret, quelque peu inaccessible est l'une de ses originalités. Comment ces caractéristiques sont ressenties et vécues par les habitants ? Participent-elles d'une richesse et de l'attractivité de leur lieu de vie ?
- **La mosaïque paysagère** dans laquelle alterne des faits de relief (dominant en belvédère et replis aux horizons fermés), des bois de nature différente, des cultures et prairies d'élevage peut s'apparenter à une structure paysagère de clairières, dont les ambiances au grès des changements de géologie sont bien différentes. C'est toute une réflexion qui peut être menée sur **les lisières et les limites**. Dès lors, l'enjeu de l'aménagement et la gestion de ces territoires apparaissent : la perte de lisibilité, de clarté, de repères et donc de la marque de la société humaine, en inscrivant l'intervention spatiale dans un savant dosage entre sauvage et domestique. Au delà de ce qui pourrait être perçu comme des actions à visée « cosmétique » ce sont aussi des questions de biodiversité, de fonctionnalité et de productivité de ces paysages qui sont posées par cet exercice de lecture.



*Paysage du Volvestre*



*Paysage du Volvestre*

## Vers de nouvelles prises en compte des paysages dans les atlas

Les prochains atlas de paysage en Midi-Pyrénées, notamment à l'échelle départementale, s'attacheront à mieux mettre en évidence et rendre compte des changements d'échelle pour qu'au plus près du local et des paysages vécus, puissent s'exprimer et prendre place les perceptions et représentation des habitants. Ces perceptions qui peuvent faire sens de manière collective interrogent le devenir des paysages, sans nostalgie ni frilosité, et participent à faire reconnaître et partager les hauts lieux paysagers locaux et leur prise en compte dans les projets de valorisation et de transformation de leur territoire (éolien, urbanisation, risque, tourisme...). C'est ainsi que dans le Volvestre, la démarche « Portrait de paysage » initiée en 2013 dans la vallée de l'Arize entre Carbonne et Montesquieu-Volvestre a conjugué une approche artistique et plastique à une action pédagogique avec les écoles pour s'interroger et mieux percevoir ce qui fait paysage.

Cette parole donnée aux habitants de l'Arize n'attend qu'à se prolonger par un meilleur accord à l'atlas des paysages et à une traduction dans les futurs documents d'urbanisme comme autant de repères et d'enjeux pour un patrimoine vivant, support de qualité de vie.



*Journée thématique d'échanges du 14 novembre 2013 : restitution en salle*

## Bibliographie et Sitologie

Atlas régional :

<http://www.caue-mp.fr/mp-midi-pyrenees-dossiers-thematiques/paysages-en-midi-pyrenees/itemid-12.html>

Connaissance des paysages en Midi-Pyrénées :

<http://www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr/connaissance-des-paysages-r1724.html>

Charte paysagère du Pays sud Toulousain :

<http://www.payssudtoulousain.fr/avenir-rural/la-charte>

Portraits de paysage :

<http://portraitsdepaysages.wordpress.com/>

Compte-rendu de la journée dans le Volvestre :

<http://www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr/journees-thematiques-d-echange-a9545.html>

Paysages : de la connaissance à l'action, Berlan-Darqué M., Luginbühl Y., Terrasson D., 2007  
Editions Quæ / Collection : Update Sciences & Technologies, 316 p.

Une carte des paysages comme outil de gestion, Lagasque J-J

Revue : Midi-Pyrénées Patrimoine

La Visite de terrain : le paysage comme lieu d'expériences, Fabbri L., 2009

Collection Apport Agriculture et paysage, n° 6 :

[http://www.agriculture-et-paysage.fr/spip.php?action=dw2\\_out&id=146](http://www.agriculture-et-paysage.fr/spip.php?action=dw2_out&id=146)

MEDDE : Enseignements méthodologiques de 10 ans de travaux , 2004

[http://intra.dgaln.i2/IMG/pdf/2-MethodeAtlasPaysages-2004\\_1\\_cle73db53-1.pdf](http://intra.dgaln.i2/IMG/pdf/2-MethodeAtlasPaysages-2004_1_cle73db53-1.pdf)

MEDDE : Méthode pour les Atlas de paysages - Identification et qualification , 1994

[http://intra.dgaln.i2/IMG/pdf/1-DGALN\\_MethodeAtlasPaysages-1994\\_annexes\\_1\\_cle2137cd-1.pdf](http://intra.dgaln.i2/IMG/pdf/1-DGALN_MethodeAtlasPaysages-1994_annexes_1_cle2137cd-1.pdf)

MEDDE : études complémentaires sur la réalisation des Atlas de Paysage

[http://intra.dgaln.i2/IMG/pdf/3-esoufflet-apapprochegenerale\\_cle71bcde-1.pdf](http://intra.dgaln.i2/IMG/pdf/3-esoufflet-apapprochegenerale_cle71bcde-1.pdf)

### Les dossiers du réseau

- N° 1 - Le paysage des vieilles forêts
- N° 2 - Forêts et paysage
- N° 3 - Retrouver la Garonne
- N° 4 - Atlas des paysages en région
- N° 5 - Utiliser et questionner la connaissance des paysages par l'épreuve du terrain

### Consultez

Les actualités du réseau paysage Midi-Pyrénées ainsi que les dossiers du réseau sur le site de la DREAL :

<http://www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr/le-reseau-paysage-midi-pyrenees-r1731.html>

Auteur : Philippe Béringuier / GEODE - Université Jean Jaurès

Editeur : STAEL - DREAL Midi-Pyrénées

Crédit photos : Catherine Pellegrin-Hollard / DREAL Midi-Pyrénées

Mise en page : Christian Gabolde / DREAL Midi-Pyrénées

Direction Régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement Midi-Pyrénées

Service des Territoires, de l'Aménagement,  
de l'Energie et du Logement  
Division Territoires, Sites et Paysages

Cité Administrative, Bât B  
1, rue de la Cité administrative  
CS 80002

31074 TOULOUSE Cedex 9  
Tél. 33 (0)5 61 58 65 21  
Fax. 33 (0)5 61 58 65 51

Union Régionale  
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement,  
Midi-Pyrénées

5, avenue Frizac  
31400 Toulouse  
Tél. 33 (0) 5 34 41 39 59  
Fax 33 (0) 5 34 41 39 51



COMITÉ  
D'ANIMATION

